

Les fabriques de la Connaissance

CHOMAGE ET MOBILITE RESIDENTIELLE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Sous la direction de Michel Dimou
Contributions : A. Schaffar, S. Ettouati

Le Partenariat entre la Région et les Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

La région dispose d'un socle de recherche et de formation en sciences humaines et sociales solides et de qualité susceptible d'alimenter la réflexion des différents acteurs de la région, de contribuer à la mise en débat de ses problématiques socio-économiques et de constituer une aide à la décision publique.

Convaincu que la présence de ces formations et laboratoires en sciences humaines et sociales constitue un important potentiel de connaissance du territoire régional, la Région a souhaité mobiliser ce milieu d'expertise au service des politiques régionales pour promouvoir un développement régional fondé sur l'innovation la formation de haut niveau et l'interdisciplinarité des savoirs.

C'est l'objet du partenariat des « Fabriques de la connaissance » que la Région met en œuvre depuis 2015 avec les cinq Universités de la Région et Science Po Aix .

1. Introduction

D'après le recensement de la population de l'Insee, plus de 6 millions d'habitants changent en moyenne chaque année de logement en France métropolitaine depuis 2009, soit près de 10 % de la population nationale (Ettouati et al., 2017). Une large littérature analyse les effets multiplicateurs entre l'attractivité résidentielle d'un territoire et les emplois qui y sont créés (Carlino et Mills, 1987 ; Boardet, 1994 ; Hoogstra et al. 2005 ; Arnoult, 2016). Dans un territoire donné, la demande de biens et services des nouveaux résidents peut favoriser la création d'un ensemble d'emplois dans le court terme, essentiellement dans le secteur tertiaire. Les mobilités entrantes peuvent, par ce biais, générer de nouvelles opportunités sur le marché de travail local et par-là même induire des nouvelles arrivées d'actifs en quête d'emploi.

La figure 1 met en lumière une corrélation positive entre l'attractivité résidentielle et l'évolution de l'emploi. Globalement, les territoires de la moitié Sud/Sud-Ouest de la France métropolitaine affichent entre 2009 et 2014 le taux de solde migratoire et le taux d'évolution de l'emploi les plus forts. A l'inverse, à l'exception de la région Ile-de-France, la moitié Nord/Nord-Est est déficitaire aux jeux des mobilités résidentielles et des créations d'activité.

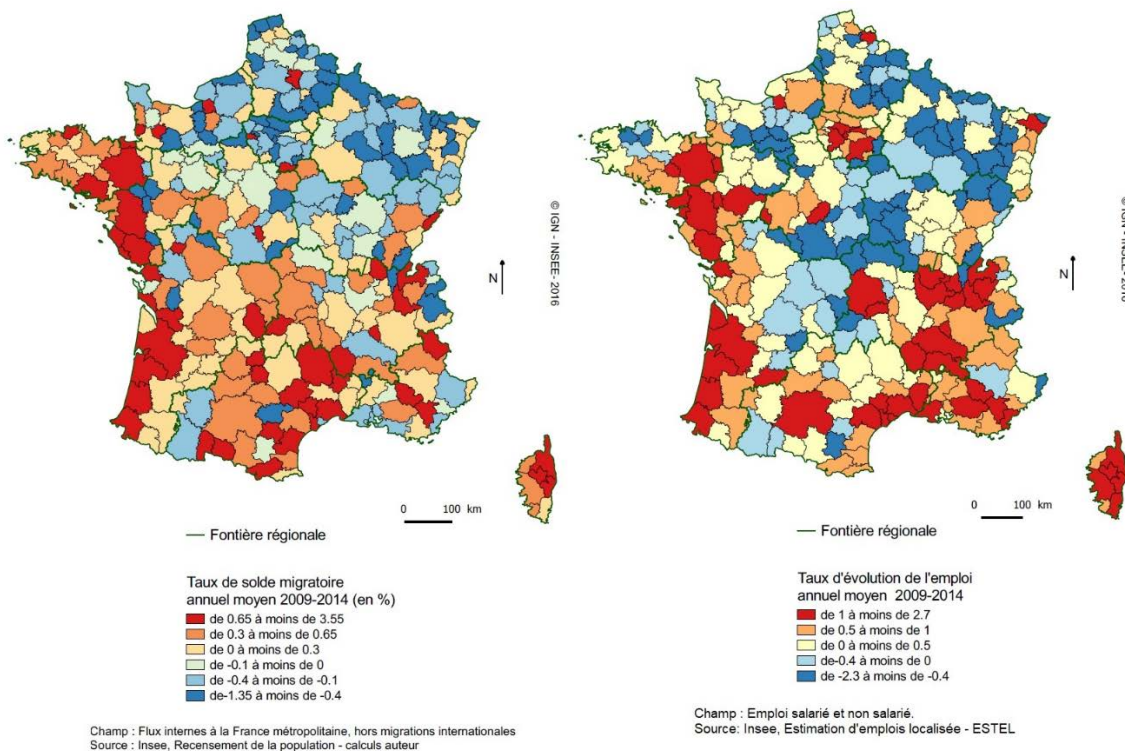


Figure 1. Taux de solde migratoire et évolution d'emploi par zone d'emploi

La relation entre chômage et attractivité résidentielle est par contre nettement plus complexe. Dans les approches standard, la mobilité géographique constitue un levier de réduction des taux de chômage locaux (Blanchard et Katz, 1992 ; Decressin et Fatás, 1995). Ces approches admettent l'hypothèse que les chômeurs déménagent afin d'accroître leur chance d'un retour à l'emploi et s'installent sur les territoires où le taux de chômage est le plus bas (Debrand et Tafin, 2005). Les taux de chômage convergeraient alors à la baisse sous l'effet des migrations résidentielles.

L'observation empirique ne semble pas conforter cette analyse. Au 3ème trimestre 2018 les taux de chômage dans les régions françaises sont significativement différents, en allant de 7,6 % en Bretagne à 11,7 % en Haut-de-France (Insee, 2018). Ces différences s'expliquent essentiellement par la spécialisation sectorielle des territoires et l'impact de la crise de l'emploi de 2000 sur ces différents secteurs, mais aussi par le fait que l'impact des mobilités résidentielles peut s'avérer faible devant la compartimentation des marchés locaux du travail. Les figures 2 et 3 montrent respectivement l'évolution de l'emploi et du taux de chômage en France métropolitaine de 1998 à 2015 et des zones d'emplois entre 2009 et 2014.

Sous l'effet conjoint des réformes d'allongement des dates de départ à la retraite et de la pression démographique des 15-25 ans, on observe une hausse conjointe des deux indicateurs depuis 2009 en France métropolitaine. A une échelle géographique plus fine, les migrations résidentielles d'actifs s'ajoutent aux départs à la retraite et aux entrées dans la vie active et impactent la démographie du marché du travail : 52 % des zones d'emplois de France métropolitaine créent simultanément de l'emploi et du chômage entre 2009 et 2014.

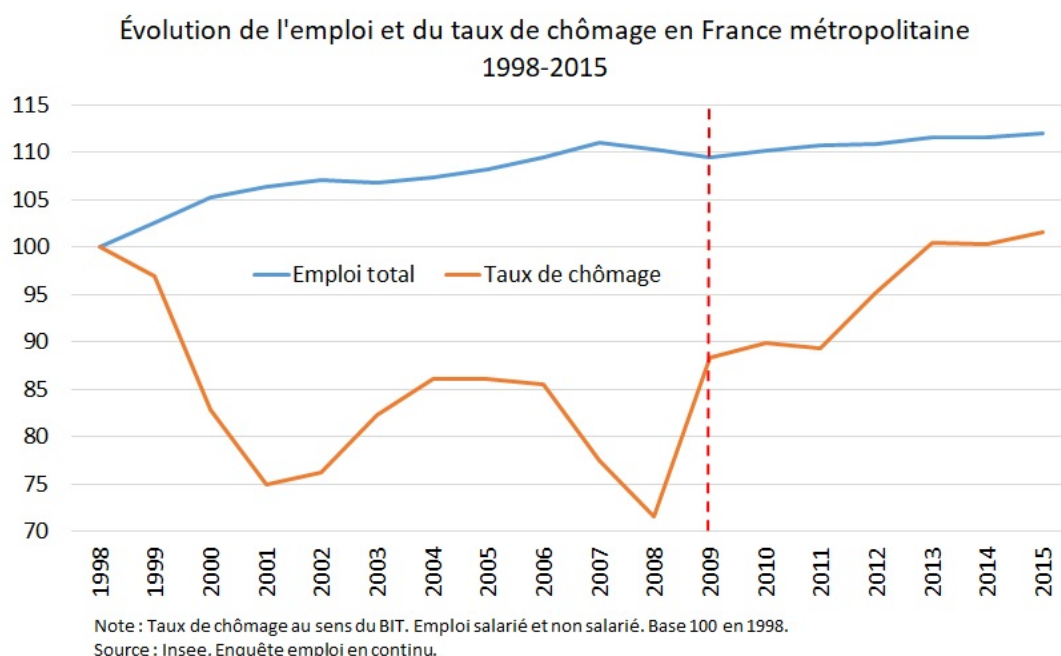


Figure 2. Evolution d'emploi et du chômage en France métropolitaine

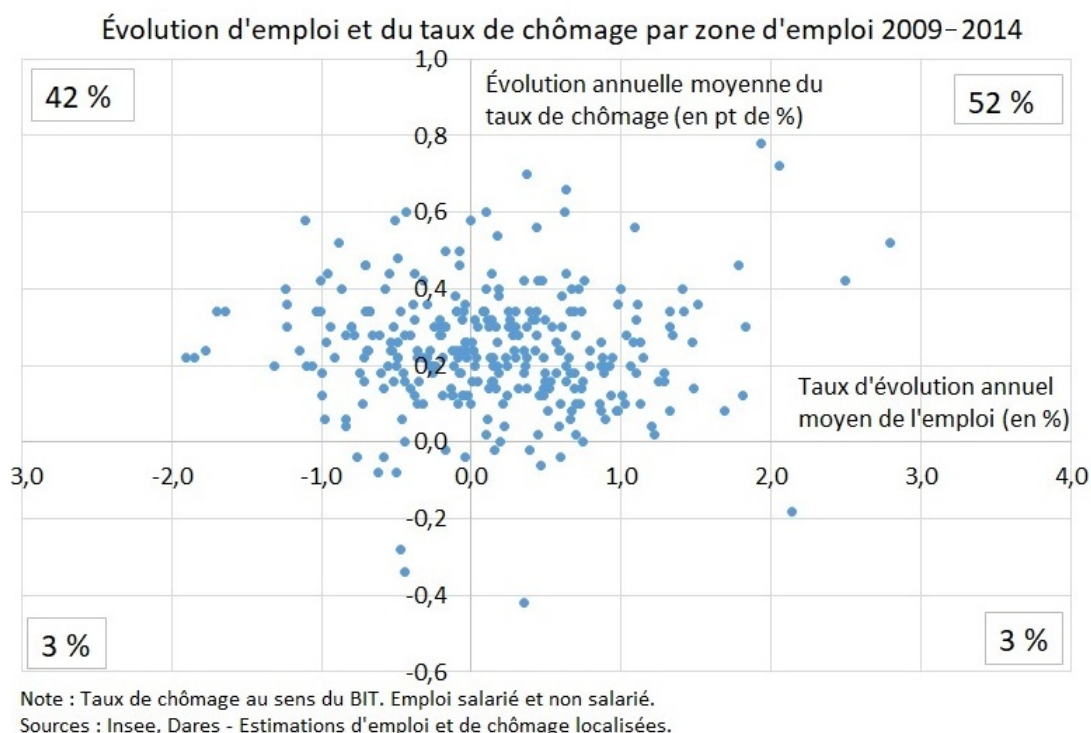


Figure 3. Evolution du chômage et d'emploi par zone d'emploi

Le maintien des écarts de chômage entre les régions s'explique aussi par l'hétérogénéité des ménages mobiles (Gobillon, 2001 ; Schaffar et al., 2018 ; Ettouati, 2018). Les transitions dans les cycles de vie familiaux, le stock de capital humain et l'activité d'un individu jouent un rôle significatif dans sa décision de changer de lieu de résidence. Ainsi, le chômage réduit fortement la probabilité de mobilité d'un actif du fait de sa fragilité économique et sociale face au risque que représente la migration (Arnoult, 2016).

Ce rapport cherche à mesurer l'effet de l'attractivité résidentielle d'un territoire sur le retour à l'emploi d'un actif qui s'y installe, en se focalisant sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'un travail original exploratoire, permettant de lancer des pistes de réflexion et d'analyse pour une recherche plus prononcée.

2. L'attractivité résidentielle des chômeurs

Les figures suivantes décrivent les caractéristiques des chômeurs ayant changé de résidence l'année précédant leur recensement, mais aussi l'attrait des territoires pour les demandeurs d'emploi de longue durée, qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

En moyenne, entre 2009 et 2014, 138 000 chômeurs déménagent et changent de région de résidence chaque année, soit 3,5 % des chômeurs de France métropolitaine parmi lesquels 34 500 sont des chômeurs longue durée. A l'échelle géographique des zones d'emploi, ces statistiques atteignent respectivement 263 100 chômeurs mobiles, soit 6,6 % des chômeurs en France et 71 800 chômeurs longue durée.

A l'instar du reste de la population, les chômeurs répondent à l'« appel de l'Ouest ». Ils s'installent essentiellement dans les zones d'emploi de la moitié Sud/Sud-Ouest du pays au détriment du Nord/Nord-Est. En Bretagne, Loire-Atlantique, Centre Val-de-Loire et Nouvelle Aquitaine, les chômeurs installés moins d'un an avant leur recensement représentent plus de 5 % des demandeurs d'emploi de ces régions. Conséquence de leur enracinement dans le chômage et de la faiblesse de leur revenu, les demandeurs d'emplois de longue durée sont moins mobiles. Leur taux d'entrée dans une nouvelle région n'excède pas le seuil de 3 %. Néanmoins, leur trajectoire résidentielle suit la tendance globale puisque leurs destinations privilégiées sont les régions du littoral atlantique (Figures 4, 5 et 6).

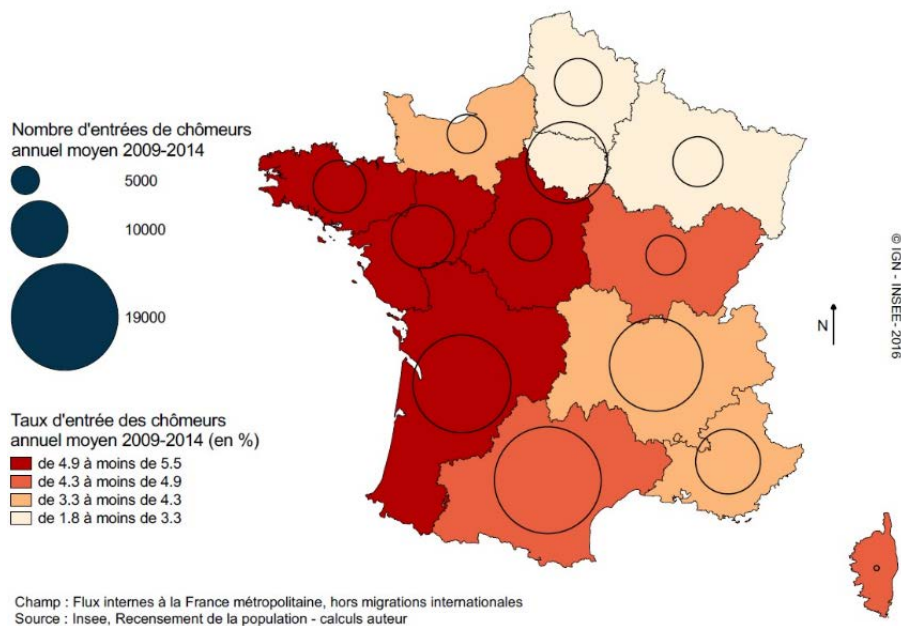


Figure 4. Taux d'entrée des chômeurs par région de France métropolitaine

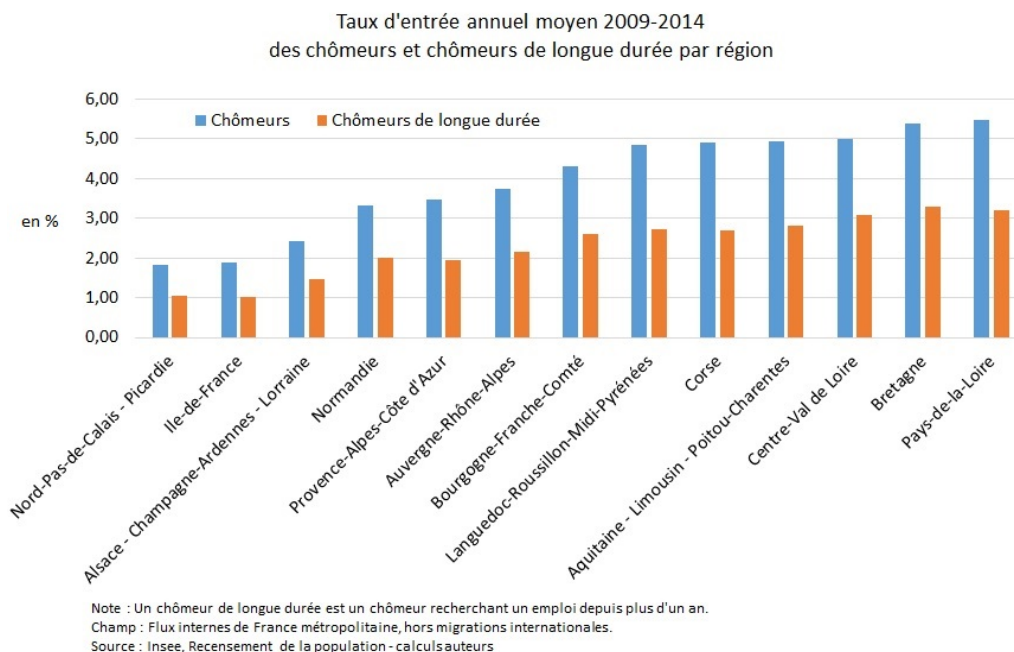


Figure 5. Taux d'entrée des chômeurs de longue durée par région

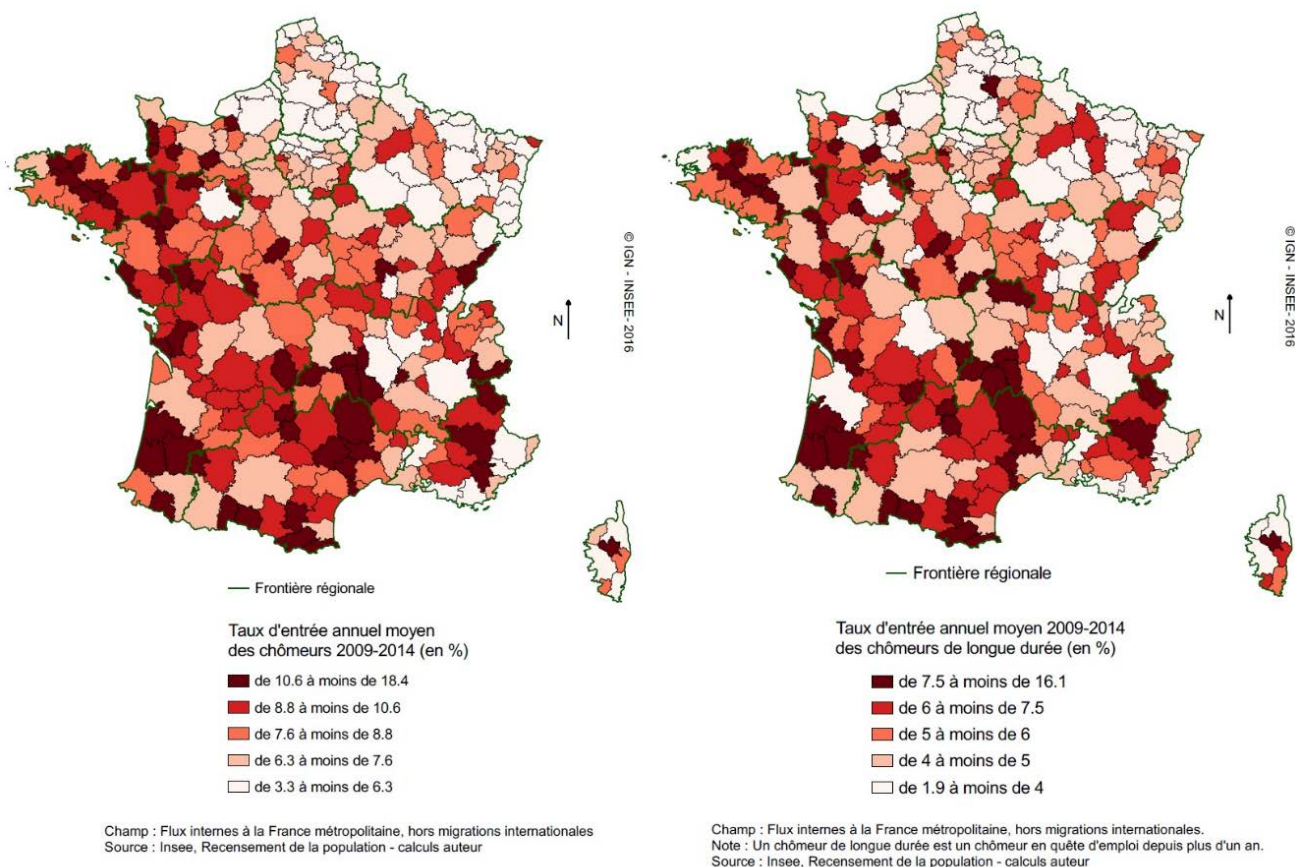


Figure 6. Taux d'entrée des chômeurs par zone d'emploi

Trois régions perdent des chômeurs au jeu des mobilités résidentielles. L'Ile-de-France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Haut-de-France affichent un taux de solde migratoire des chômeurs de longue durée déficitaire (Figure 6). L'interprétation d'un tel constat exige beaucoup de prudence. En Ile-de-France, les opportunités sur le marché local du travail existent mais les coûts immobiliers élevés et le spatial *mismatch* peuvent expliquer la décision de certains chômeurs de quitter cette région. Il faut noter que la moitié des chômeurs qui s'y installent sont diplômés du supérieur, soit le ratio le plus élevé de France. Par ailleurs, les chômeurs mobiles les plus jeunes s'installent dans la région capitale. Par contre, les départs de chômeurs – plus nombreux – concernent des individus plus âgés.

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les déterminantes de ce déficit sont moins évidentes. Lorsque l'on regarde la situation au niveau des zones d'emploi, on constate que les espaces métropolitains perdent des chômeurs tandis que les zones d'emploi de Gap et de Briançon accueillent plus de chômeurs que ceux qui la quittent (Figures 7 et 8). Les zones sur la Côte d'Azur affichent les soldes négatifs les plus prononcés de la région.

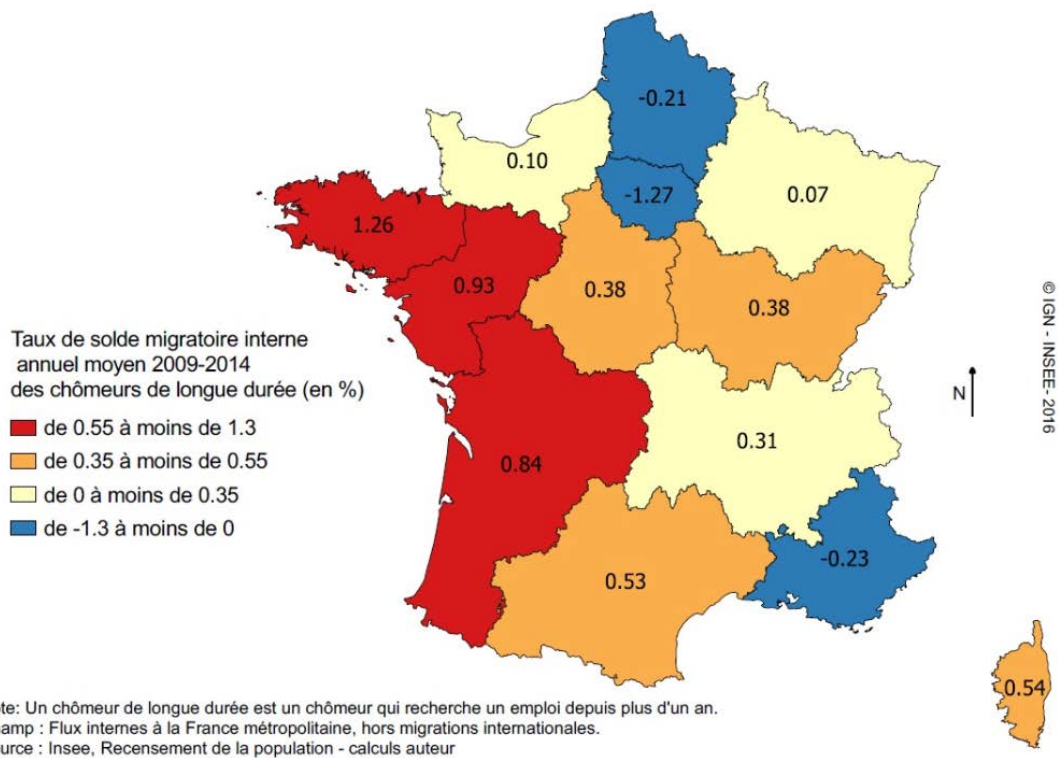


Figure 6. Taux de solde migratoire des chômeurs de longue durée par région

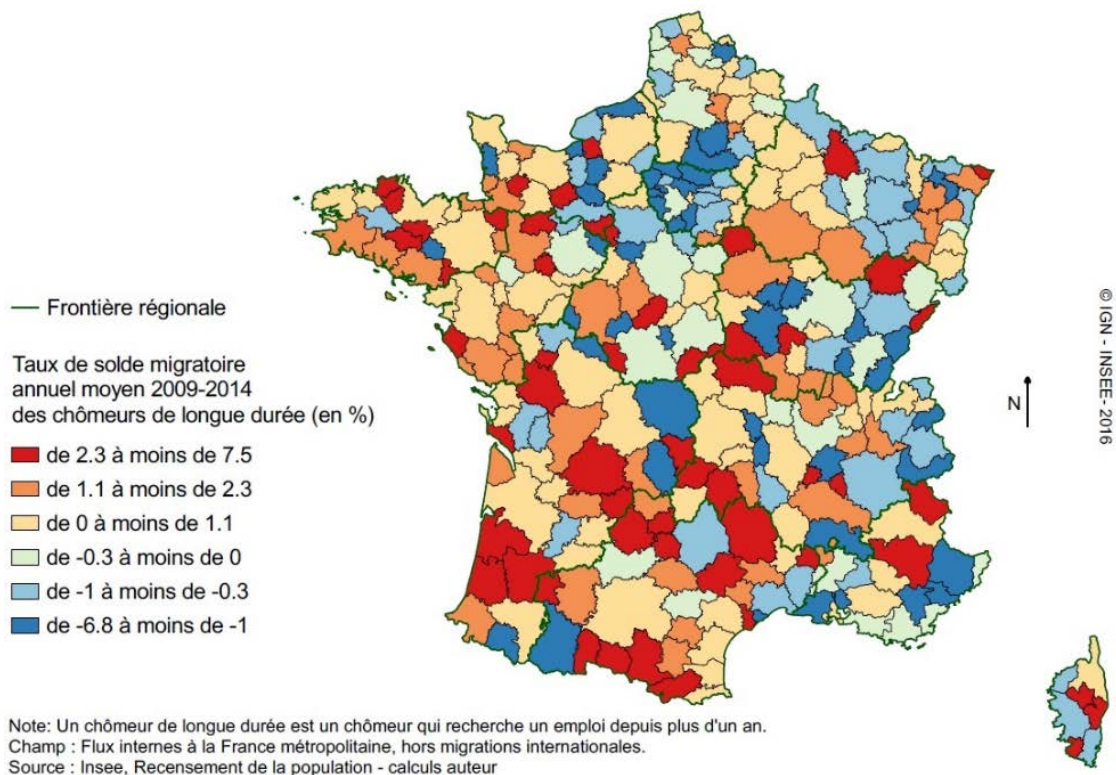
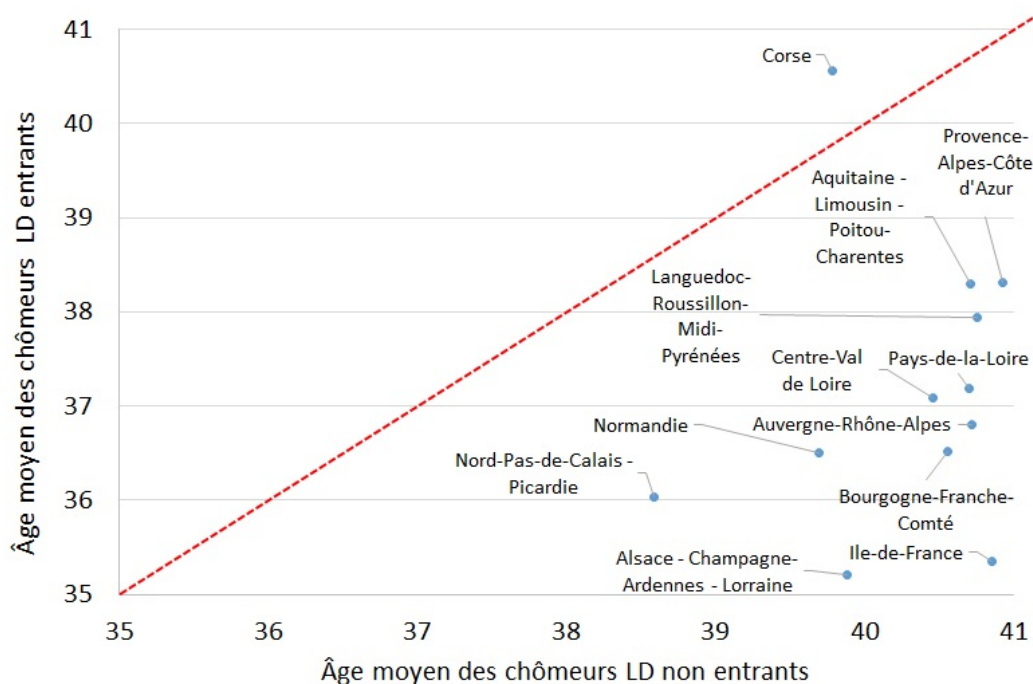


Figure 7. Taux de solde migratoire des chômeurs de longue durée par zone d'emploi

Comme signalé précédemment, l'interprétation doit rester prudente à ce stade de l'analyse malgré l'utilisation d'une base de données assez riche. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, deux constats semblent se dessiner :

1. Globalement, le nombre de chômeurs qui quittent la région est plus élevé que le nombre de chômeurs qui entrent, ce qui conduit à un taux de solde migratoire négatif lorsqu'on se focalise uniquement sur la mobilité résidentielle des chômeurs. Bien que ce taux est faible (-0,25%), il contraste avec les performances de la majorité des autres régions françaises. En tenant compte des informations provenant des figures précédentes sur le faible nombre de chômeurs entrants, on peut émettre l'hypothèse d'une plus faible attractivité du marché du travail de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les chômeurs.
2. Lorsqu'on se focalise sur les mobilités résidentielles des chômeurs au niveau des zones d'emploi, une différenciation de situations se dessine : les zones littorales et métropolitaines affichent des soldes négatifs contrairement aux zones alpines de la région. On peut, ici, émettre l'hypothèse que le coût de vie – et notamment le coût immobilier – dans certaines zones de la Provence-Alpes-Côte d'Azur devient prohibitif pour les chômeurs. On peut également émettre une deuxième hypothèse que les marchés du travail des espaces métropolitains de la région affichent un moindre dynamisme.

Deux informations complémentaires peuvent être données, concernant les caractéristiques individuelles des chômeurs entrants (Figures 8 et 9).



Source : Insee, Recensement de la population - calculs auteurs

Figure 8. Âge moyen des chômeurs de longue durée par région

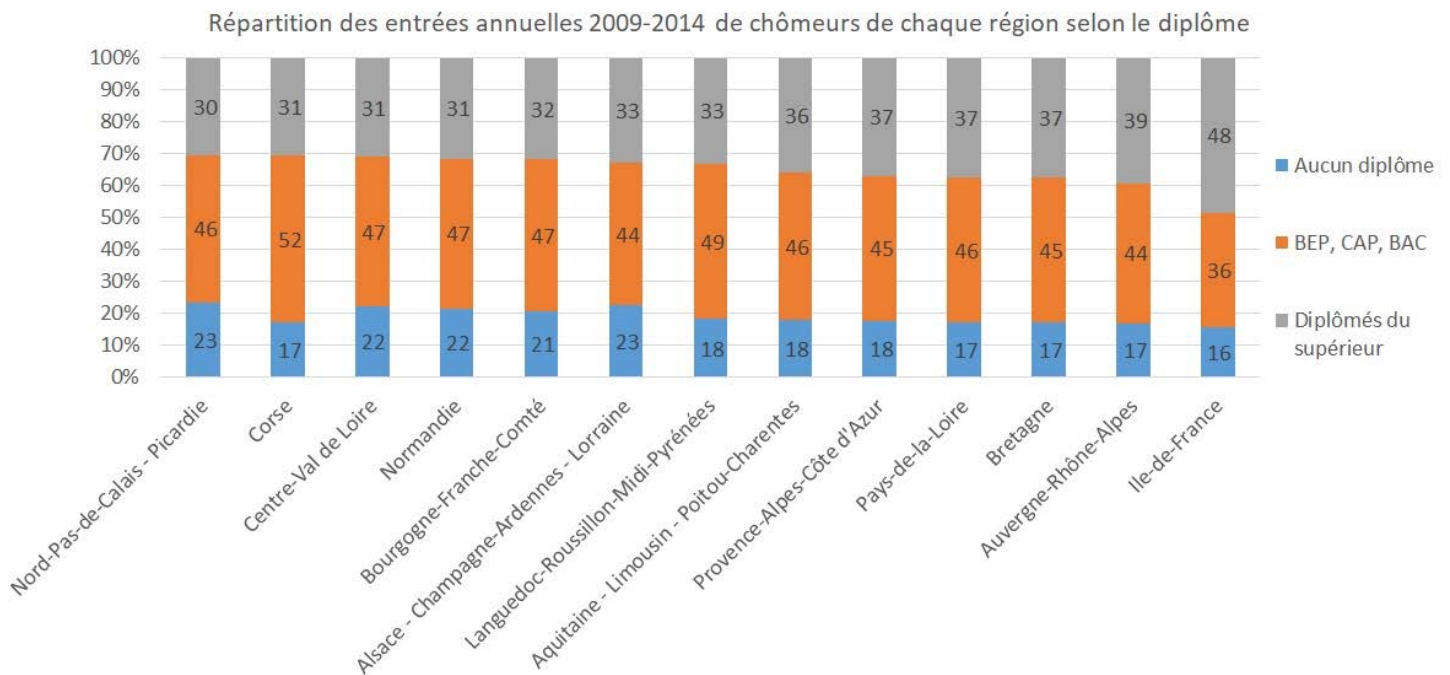


Figure 9. Niveau de qualification des chômeurs mobiles par région

Deux constats peuvent être faits :

- En premier lieu, les chômeurs de longue durée de Provence-Alpes-Côte-D'Azur affichent l'âge moyen le plus élevé de toutes les régions françaises. Par ailleurs, Provence-Alpes-Côte-d'Azur se situe en deuxième position (derrière la Corse) en ce qui concerne l'âge moyen des chômeurs longue durée entrants. Provence-Alpes-Côte-d'Azur dispose et attire les chômeurs avec l'âge moyen le plus élevé en France. Ceci montre clairement un déficit d'attractivité de la région pour les jeunes demandeurs d'emploi.
- En deuxième lieu, les chômeurs entrant en Provence-Alpes-Côte-d'Azur disposent d'un niveau de capital humain relativement élevé supérieur aux autres régions, excepté l'Ile-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

3. Retour à l'emploi et attractivité résidentielle : un modèle *logit* multiniveau

3.1. Recensement de la population, zones d'emploi et retour à l'emploi

Le calibrage de nos estimations s'appuie sur l'exploitation des fichiers détails du recensement de la population (RP) française de 2014. L'édition 2014 du RP traite les mobilités résidentielles et renseigne sur une période courte, d'un an, les communes de résidence des 19 millions d'individus. Ceci permet d'étudier avec précision les motivations et impacts des mobilités résidentielles de 2013 en France à une petite échelle géographique tout en différenciant les individus selon leurs caractéristiques propres, en particulier s'ils sont actifs occupés ou chômeurs.

Dans ce travail, les mobilités sont considérées à l'échelle des 304 zones d'emploi. Une zone d'emploi est un ensemble de communes où l'essentiel des actifs occupés vivent et travaillent. La pertinence de ce zonage est liée à la prise en compte des processus de périurbanisation qui caractérisent la France depuis plusieurs décennies (Le Jeannic, 1997 ; Clanché, 2014), à l'existence des sphères territorialisées présentes à côté des sphères productives (Talandier et Davezies, 2014), et à la volonté d'éliminer les biais d'interactions spatiales liées aux déplacements domicile-travail (Coudène et Levy, 2016).

Les attributs des individus recensés sont ceux au 1^{er} janvier 2014, soit après leur déménagement éventuel. Il devient dès lors difficile d'approcher un retour à l'emploi après une migration compte tenu que le RP ne renseigne pas des informations individuelles avant la mobilité. Nous restreignons notre champ d'étude aux actifs au 1^{er} janvier 2014 de plus de 30 ans, changeant de zone d'emploi de résidence et de communes distantes de plus de 50 kilomètres. Sous ces conditions, nous formulons l'hypothèse que l'actif a forcément connu une période de chômage, même courte. Au cours de l'année 2013, 595 000 actifs remplissent ces conditions.

La figure 10 présente le taux de chômage par zone d'emploi des actifs mobiles. En moyenne, ce taux s'établit à 25 % soit plus du double du taux de chômage national. Cette statistique met en lumière la difficulté d'un retour à l'emploi à court terme après tout déménagement. Ce taux apparaît par ailleurs réparti différemment sur le territoire. Les zones d'emploi d'Ile-de-France et de l'Est du pays semblent plus propices à une reprise d'activité. A l'inverse, celles du Centre, du Languedoc-Roussillon, et certaines du Nord-Est offrent moins d'opportunités d'embauches pour les travailleurs s'y installant.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur affiche plutôt de bonnes statistiques en matière de reprise d'activité des chômeurs supérieures à la plupart des régions. Lorsque l'on regarde ceci au niveau des zones d'emploi, seule une zone affiche une difficulté plus élevée, celle de Gap et de Briançon qui est aussi la zone qui connaît le solde migratoire de chômeurs longue durée le plus élevé (et un de seuls positifs dans la région).

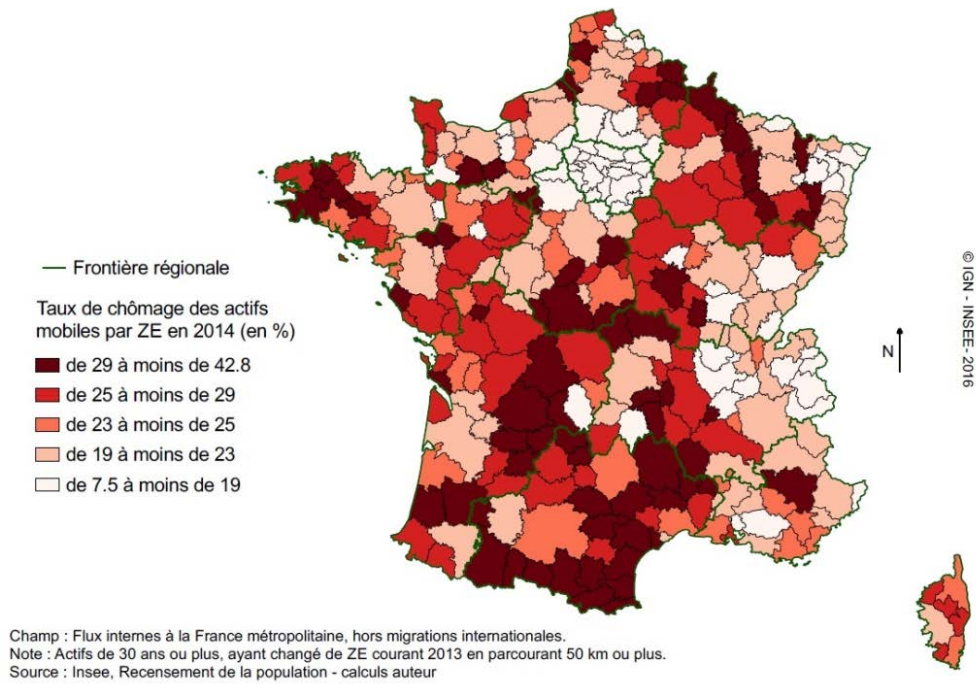


Figure 7. Taux de chômage des actifs mobiles par zone d'emploi

3.2. Stratégie d'estimation : un modèle *logit* multiniveau

Les modèles empiriques traditionnellement utilisés pour analyser les facteurs et les impacts de la mobilité interne sont de type *probit univarié*, pour expliquer la décision de migrer d'un individu ou ce qu'elle entraîne (Courgeau, 1984 ; Schaffar et al., 2018), ou *logit multinomial*, dans le but de distinguer les déterminants des migrations de courtes et de longues distances (Gobillon, 2001). Ces modèles présentent l'avantage de contrôler les effets de toutes les caractéristiques propres aux individus, en testant simultanément l'effet sur la propension à migrer de l'âge de l'individu, de son sexe, de son type d'activité, de son lieu de naissance, du montant et sources de ses revenus... L'utilisation de modèles de type *nested logit* (Kim et al., 2005) permet de différencier l'analyse des deux étapes du processus de mobilité : le choix de quitter son territoire d'abord et le choix du lieu d'installation ensuite.

A l'instar de ces auteurs, nous optons pour des modèles de type *logit* unimodal pour expliquer le retour à l'emploi d'un actif mobile. Nous procédons de plus à une analyse multiniveau afin de corriger des biais liés au partage des caractéristiques territoriales par de mêmes individus (Courgeau et Baccaïni, 1997 ; Bressoux, 2007). Dès lors, le modèle explicatif de la probabilité qu'un migrant actif i s'installant de la zone d'emploi ZE en 2013 occupe un emploi au 1^{er} janvier 2014 s'écrit :

$$\text{logit} \left(\mathcal{P}(ACT_{i,ZE} = 1) \right) = \alpha + \alpha_i \cdot X_i + \alpha_{ZE} \cdot X_{ZE} + \mu_{ZE}$$

avec $ACT_{i,ZE} = 1$ si l'individu a retrouvé un emploi, 0 sinon, X_i un ensemble de variables descriptives de l'individu, X_{ZE} les variables indépendantes descriptives de la zone d'emploi de résidence de i , α_i et α_{ZE} les coefficients associés, et μ_{ZE} le résidu gaussien d'ordre 2 du modèle multiniveau.

3.3. Choix des variables explicatives

Les caractéristiques individuelles

Une série de travaux théoriques et empiriques suggèrent que les attributs personnels des migrants affectent les choix de localisation. Becker (1962) introduit l'hypothèse d'hétérogénéité individuelle dans la théorie de la migration et indique qu'il existe une corrélation négative entre l'âge et la migration, du fait d'une diminution des gains espérés de long terme tirés d'un nouveau lieu de résidence. Dans le prolongement des travaux de Modigliani (1963), Roger et Castro (1981) supposent que la décision de migration est étroitement liée au « cycle de vie » familial et professionnel d'un individu (études, mariage, promotion, famille). Des travaux similaires de Courgeau (1984), Rogers et Willekens (1987), Warnes (1992), Détang-Dessandre (2002) démontrent que chaque transition dans ce cycle est propice à une migration.

Dans son étude des migrations résidentielles en France, Gobillon (2001) explique qu'un diplôme de l'enseignement supérieur a un double effet positif sur la mobilité. Premièrement, les personnes ayant un capital humain élevé semblent plus susceptibles d'acquérir des informations sur les nouvelles possibilités de carrière offertes par les marchés du travail des différents territoires. Deuxièmement, ces personnes peuvent potentiellement occuper un panel d'emplois plus varié que celui des actifs dont le capital humain est faible. Vignale (2016) montre qu'une grande partie des diplômés des universités, des écoles d'ingénieurs et des grandes écoles de France affluent sur le marché du travail de l'agglomération parisienne. Cependant, Paris est moins attractif pour les jeunes moins éduqués.

Enfin, certaines études soulignent le rôle que jouent d'autres attributs personnels sur la mobilité géographique, tels que le statut résidentiel de possession ou de location (Gobillon et Wolff, 2009), les liens sociaux avec l'environnement régional (McKenzie et Rappoport, 2012) et les liens culturels ou communautaires. (Rosenbloom et Waldorf, 2001; Calvo-Armegnol et Jackson, 2007; Hernandez-Murillo et al., 2011).

Nous captions l'ensemble de ces effets grâce à l'âge de l'actif mobile (AGE), son genre (HOMME), son niveau d'instruction (DIPLOME), s'il est né dans son département de résidence (NATIF_DEP), son statut d'occupation de son logement (PROPRIO), son statut familial (SOLO) et s'il est Français (ETRANGER). Le tableau 1 décrit les actifs mobiles selon ces caractéristiques.

	Chômeurs	Occupés	Ensemble
Nombre	125 222	469 555	594 777
Age moyen (en années)	41,9	41,5	41,6
Part d'hommes (en %)	43,5	57,7	54,7
Part des diplômés du supérieur (en %)	29,8	49,4	45,3
Part des natifs (au département, en %)	19,9	22,3	21,8
Part des propriétaires (en%)	23,9	34,3	32,1
Part des personnes vivant seules (en %)	17,6	22,1	21,2
Part des étrangers (en%)	11,9	7,3	8,2

Note de lecture : 43,5 % des chômeurs mobiles sont des hommes.

Tableau 1. Statistiques descriptives des actifs mobiles

Les caractéristiques territoriales :

Le retour à l'emploi d'un chômeur ne s'explique pas uniquement par ses caractéristiques propres. Les travaux de la DARES mettent en lumière le rôle joué par les structures et dynamiques des marchés locaux du travail (taux de chômage (TCHOM), intensité de l'activité industrielle (PINDUS), créations d'emplois (EVOLEMP), part des CDI (PCDI)).

Une flexibilité accrue constitue un autre levier de retour à l'emploi. Un taux de rotation de la main-d'œuvre élevé dénote simultanément de nombreuses embauches et démissions, marquant l'optimisme d'un rapide nouvel enrôlement du partant. A activité industrielle constante, l'âge moyen des actifs occupés de la zone d'emploi (AGEMOY) constitue un proxy corrélé négativement et significativement au turn-over de la main-d'œuvre.

Le tableau 2 décrit les zones d'emploi selon leurs caractéristiques.

	Minimum	Moyenne	Maximum	Ecart-type
T_SOL	-1,320	0,099	3,546	0,573
T_SOL_ETU	-16,944	-2,954	17,250	3,357
T_SOL_ACT	-1,299	0,195	2,115	0,642
T_SOL_RET	-1,808	0,264	2,627	0,685
T_SOL_SDIPL	-1,156	0,200	1,620	0,489
T_SOL_BAC	-2,534	-0,127	8,604	0,898
T_SOL_DIPL	-3,032	0,156	3,397	1,077
EMPACC	49,914	95,243	163,096	12,219
PINDUS	3,507	17,487	44,094	8,001
EVOLEMP	-1,902	0,128	2,797	0,748
PCDI	69,020	84,251	89,842	2,358
TCHOM	5,528	12,746	21,337	2,772
AGEMOY	39,804	42,033	44,437	0,843

Tableau 2. Statistiques descriptives des zones d'emploi

Les taux de solde migratoire, différence des taux d'entrée et de sortie, constituent les principaux indicateurs synthétiques quantifiant l'attractivité résidentielle d'un territoire. Ils mesurent simultanément la capacité d'un espace à attirer une part importante des ménages mobiles et à proposer un point de fixation à un grand nombre de ses résidents. Nous distinguons l'effet d'un territoire sur un retour à l'emploi selon le type d'attractivité résidentielle : globale (T_SOL), des étudiants (T_SOL_ETU), des actifs (T_SOL_ACT), des retraités (T_SOL_RET), des individus non-diplômés (T_SOL_SDIPL), avec au plus le BAC (T_SOL_BAC) et un diplômé du supérieur (T_SOL_DIPL). L'attrait de certaines populations (les cadres, les retraités les plus aisés...) profite davantage aux territoires que ce soit par la création et la croissance d'activités dédiés, voir haut de gamme, ou par la valorisation du capital humain du nouveau résident.

3.4. Résultats et conclusion

Le tableau 3 détaille les estimations des modèles *logit* multiniveaux.

Les estimations démontrent, assez logiquement, que la probabilité d'un retour à l'emploi d'un actif mobile dépend davantage de la conjoncture économique locale et des taux de chômage que de l'attractivité résidentielle de la zone d'emploi d'accueil. Les modèles mettent toutefois en lumière qu'un retour à l'emploi est significativement plus rare que le nouveau territoire de résidence du travailleur est attractif. La concurrence féroce que se livre les actifs pour occuper un poste croît avec l'offre de travail sur les marchés locaux. Une attractivité résidentielle forte, telle que l'on observe sur le littoral atlantique, s'assimile à un « choc » d'offre de main-d'œuvre sur des marchés locaux incapables de l'absorber dans un contexte de croissance globale du chômage. Ce phénomène est d'ailleurs plus intense si la zone d'emploi reçoit de nombreux nouveaux actifs plutôt que des inactifs.

L'amplitude des paramètres varie sensiblement selon le type de population attirée par la zone d'emploi. Dans le cas où le territoire est déjà très attractif pour les retraités, de nouvelles arrivées de seniors favorisera le retour à l'emploi de l'actif mobile. Avec son passage à la retraite, puis le vieillissement, la demande de biens et de services d'un individu évolue, en particulier dans les domaines médicaux et sociaux (Détang-Dessandre et al., 2002), mais aussi culturel.

Ces nuances s'observent aussi selon le stock de capital humain des nouveaux résidents de la zone d'emploi d'accueil. Le retour à l'emploi du travailleur migrant croît avec le niveau d'instruction et de qualification des populations attirées par le même territoire. Les actifs diplômés du supérieur constituent une population privilégiée des politiques d'attractivité territoriale. L'installation de nombreux cadres des fonctions métropolitaines (Catin et Van Huffel, 2018) participe davantage au développement économique et au rayonnement du territoire que celle d'actifs moins qualifiés. La croissance de la sphère productive, les services de support créés et nécessaires à la valorisation de leur activité et leur demande de biens et services haut de gamme, compte tenu de leur rémunération plus importante, profite ainsi aux nouveaux actifs s'installant sur les mêmes territoires.

Variabiles	Modèle1	Modèle2	Modèle3	Modèle4	Modèle5	Modèle6	Modèle7
Constante	6,3430 ***	7,8660 ***	6,6350 ***	4,7900 ***	5,7100 ***	7,4730 ***	6,4550 ***
Caractéristiques individuelles							
AGE	-0,0143 ***	-0,0143 ***	-0,0143 ***	-0,0143 ***	-0,0143 ***	-0,0143 ***	-0,0143 ***
AGE ²	0,0002 ***	0,0002 ***	0,0002 ***	0,0016 ***	0,0002 ***	0,0002 ***	0,0002 ***
HOMME	0,6566 ***	0,6566 ***	0,6566 ***	0,6565 ***	0,6566 ***	0,6565 ***	0,6566 ***
DIPLÔME	0,8183 ***	0,8185 ***	0,8183 ***	0,8183 ***	0,8183 ***	0,8184 ***	0,8184 ***
PROPRIO	0,4774 ***	0,4773 ***	0,4773 ***	0,4772 ***	0,4775 ***	0,4774 ***	0,4772 ***
SOLO	0,2971 ***	0,2973 ***	0,2972 ***	0,2971 ***	0,2970 ***	0,2972 ***	0,2973 ***
NATIF_DEP	0,1766 ***	0,1771 ***	0,1768 ***	0,1772 ***	0,1769 ***	0,1768 ***	0,1768 ***
ETRANGER	-0,6858 ***	-0,6855 ***	-0,6857 ***	-0,6862 ***	-0,6857 ***	-0,6857 ***	-0,6857 ***
Caractéristiques du territoire d'accueil							
AGEMOY	-0,1437 ***	-0,1875 ***	-0,1508 ***	-0,0960 ***	-0,1275 ***	-0,1786 ***	-0,1474 ***
TCHOM	-0,0608 ***	-0,0611 ***	-0,0627 ***	-0,0522 ***	-0,0598 ***	-0,0061 ***	-0,0588 ***
EMPACT	-0,0082 ***	-0,0073 ***	-0,0089 ***	-0,0076 ***	-0,0087 ***	-0,0067 ***	-0,0088 ***
PINDUS	-0,0122 ***	-0,0109 ***	-0,0098 ***	-0,0079 ***	-0,0098 ***	-0,0131 ***	-0,0091 ***
EVEMP	0,0291 n.s.	0,0111 n.s.	0,0146 n.s.	0,0286 n.s.	0,0008 n.s.	0,0088 n.s.	0,0244 n.s.
PCDI	0,0254 ***	0,0278 ***	0,0262 ***	0,0174 **	0,0251 ***	0,0277 ***	0,0259 ***
T_MIG	-0,1962 ***						
T_MIG_2	0,0305 n.s.						
T_MIG_ETUD		-0,0091 n.s.					
T_MIG_ETUD_2		-0,0007 n.s.					
T_MIG_ACT			-0,1136 ***				
T_MIG_ACT_2			0,0141 n.s.				
T_MIG_RET				-0,2156 ***			
T_MIG_RET_2				0,0603 ***			
T_MIG_SDIPL					-0,2346 ***		
T_MIG_SDIPL_2					0,0415 n.s.		

T_MIG_BAC						-0,1017 ***	
T_MIG_BAC_2						0,0081 n.s.	
T_MIG_DIPL							-0,0487 ***
T_MIG_DIPL_2							-0,0138 n.s.
<hr/>							
N	594777	594777	594777	594777	594777	594777	594777
AIC	565443	565473	565461	565431	565439	565457	565463
sigma_mu	0,0678	0,0760	0,0727	0,0649	0,0670	0,0713	0,0733

Note : *** significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %, n.s. non significatif

Note : le suffixe _2 signifie que la variable explicative est élevée au carré.

Tableau 3. Estimation des modèles logit multiniveaux

4. Conclusion

Ce travail constitue une étude exploratoire originale permettant de mettre en relation la mobilité résidentielle des chômeurs et l'attractivité des territoires, en focalisant partiellement l'attention sur les résultats et les performances de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. A notre connaissance, il s'agit du seul travail qui traite de la mobilité résidentielle des chômeurs, car la plupart des études traitent des migrations résidentielles des actifs uniquement (en considérant qu'il y a des biais d'endogénéité entre le taux de chômage et l'attractivité des territoires). Néanmoins, les résultats obtenus ici conduisent à des hypothèses et des conclusions intéressantes

Trois séries de conclusions peuvent être avancées, tout en sachant qu'il s'agit, à ce niveau, plutôt d'hypothèses fortes qu'il convient à examiner de façon plus profonde :

- Provence-Alpes-Côte-d'Azur connaît une mobilité résidentielle (entrante) des chômeurs plus faible que les autres régions. Le taux du solde migratoire est négatif, derrière l'Ile-de-France. Lorsque l'on se focalise plus particulièrement sur les zones d'emploi, on constate que ce sont les zones métropolitaines et les zones littorales qui connaissent les soldes les plus défavorables ; les chômeurs quittent ces zones mais d'autres chômeurs ne s'y installent pas. Ces constats sont davantage marqués pour les chômeurs de longue durée.
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur attire les chômeurs mobiles les plus âgés (moyenne d'âge des chômeurs migrants plus élevée que celle des chômeurs mobiles dans les autres régions) mais aussi ceux avec un niveau de capital humain élevé. Une hypothèse plausible serait qu'il s'agit de chômeurs qui optent pour un changement résidentiel juste avant l'âge de la retraite. Ces deux premiers constats conduisent à s'interroger au dynamisme des marchés de l'emploi en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
- En troisième lieu, en travaillant évidemment sur l'ensemble de la France (et non pas sur Provence-Alpes-Côte-d'Azur) on arrive primo à un constat net que le retour à l'emploi est conditionné par la conjoncture sur les marchés d'emplois locaux et non pas par l'attractivité globale des territoires. Secundo, à conjoncture et structure de marché du travail identique le retour à l'emploi n'est pas plus facile dans les territoires attractifs en matière d'emploi. Tertio, le retour à l'emploi peut être plus difficile dans les régions où l'âge des chômeurs est plus élevé. Ces résultats doivent être considérés avec une extrême précaution. Une interprétation possible mais à ce stade non justifiée serait que la mobilité des chômeurs contribue à une perturbation des marchés locaux du travail dynamiques.

Il nous semble important de rappeler le caractère exploratoire de ce travail et aussi le fait que les résultats ne portent que sur une seule année. Ils ouvrent, néanmoins, la brèche pour une nouvelle analyse des comportements des chômeurs.

5. Pour en savoir plus...

ALIAGA C., et al., (2015), Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité, *La France et ses territoires*, p. 14-22.

ASLUND O., (2005), Now and forever? Initial and subsequent location choices of immigrants, *Regional Science and Urban Economics*, n°35, p. 141-165.

BACCAÏNI B., (2007), Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, *Population*, vol.62, p. 143-160.

BRESSOUX P., (2007), L'apport des modèles multiniveaux sur la recherche en éducation, *Education & Didactique*, vol.1, n°2, p. 71-86

CLANCHÉ F., (2014), Trente ans de démographie des territoires : Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines, *Insee Première*, n°1483.

COUDENE M., LEVY D., (2016), De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence, *Insee Première*, n°1605.

DAVEZIES L., TALANDIER M., (2014), *L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions*, CGET, La documentation française, n°19.

DEBRAND T., TAFFIN C., (2005), Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans, *Économie et Statistique*, n°381-382, p. 125-146.

DÉTANG-DESSENDRE C., et al., (2002), Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie, *Population*, vol.57, p. 35-62.

FRANCE STRATÉGIE, DARES, (2015), Les métiers en 2022, *Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications*, 416 p.

GOBILLON L., (2001), Emploi, Logement et Mobilité Résidentielle, *Economie et statistique*, n°349-350, p. 77-99.

KIM J. H., et al., (2005), The intention to move and residential location choice behaviour, *Urban Studies*, vol.42, n°9, p. 1621-1636.

PICHÉ V., (2013), Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, *Population*, vol.68, n°1, p. 153-178

POOT J., et al., (2009), *Migration and human capital*. Edward Elgar Publishing.

PRÉTECEILLE E., (2006), La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, *Sociétés contemporaines*, vol.2, n°62, p. 69-93.

SCHAFFAR A., et al., (2018), The determinants of elderly migration in France, *Papers in regional science*, <https://doi.org/10.1111/pirs.12374>



Les fabriques de la Connaissance

